



Fréquences

Au cœur d'Urgences-santé

communications@urgences-sante.qc.ca

juin/juillet 2008

Volume 3, Numéro 3

Dans ce numéro :

6e Congrès annuel de l'APPQ	2
Attention à la chaleur	3
À quoi sert le rapport d'accident?	4
Activités spécialisées	5
Urgences-santé récipiendaire d'un prix innovation de l'ASSTSAS	6
Les nouvelles vertes	7
Histoires vraies	8
Bonne retraite!	8
5e édition du tournoi de hockey des paramédics du Québec	9
Le comité local de santé et sécurité au travail	9
Les relations auprès de la communauté	10
Rappels	10
Bibliothèque	11

Coordination

Pascale Le Hir, DCAS

Merci aux collaborateurs

Sylvie Beaudoin, DSPH
 Pierre Blais, DSPH
 André Champagne, DCAS
 Sylvain Labonté, DRTSST
 Louis Legault, DSPH
 Diane Pelletier, DCAS
 Michel Pigeon, DTI
 Claude Séguin, DSPH
 Nadine Séguin, DCAS
 Michel Turgeon, DGV
 Diane Verreault, DAMEC

Révision linguistique

Carmen Desmeules

Dépôt légal— Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Bibliothèque et Archives Canada

Corporation d'urgences-santé

3232, rue Bélanger
 Montréal (Québec) H1Y 3H5
 Tél. : (514) 723-5699
 Téléc. : (514) 723-5792

LA CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ PRÉSENTE AU CONGRÈS CANADIEN DU EMSCC



Les 28, 29, et 30 mai derniers se tenait à Victoria en Colombie-Britannique le congrès canadien des Emergency Medical Services Chiefs of Canada (EMSCC) auquel monsieur Daniel Adam siège au conseil d'administration. Yves Guertin et moi-même étions désignés pour participer à l'édition 2008. En plus de nombreux conférenciers canadiens, des invités venus d'aussi loin que d'Australie, du pays de Galles et d'Angleterre sont venus échanger avec les représentants de toutes les provinces canadiennes.

Les problématiques auxquelles font face l'ensemble de ces services sont sensiblement les mêmes que celles que nous vivons ici à Montréal, au Québec et au Canada. Quelques sujets et préoccupations ayant refait surface plus d'une fois : démobilisation du personnel, charge de travail, attente dans les centres hospitaliers, mauvaise utilisation des services ambulanciers par la population, retards des prises de repas, pénurie et rétention du personnel, utilisation des véhicules à réponse rapide, lésions professionnelles, vieillissement de la gent paramédicale et les avenues possibles quant à l'utilisation des ressources paramédicales pour veiller sur

la population sans cesse vieillissante, autant de sujets qui ont été discutés au cours d'intéressantes conférences.

En entreprenant tout changement, il est très important de comparer et de discuter des méthodes mises de l'avant ailleurs au Canada. La conjugaison des recherches et les résultats des projets testés ailleurs nous permettront, souhaitons-le, d'escamoter de longs processus d'évaluation nécessaires pour ce genre de réalisations. Cela nous permettra aussi d'éviter des obstacles rencontrés par d'autres services ambulanciers dans la quête d'un service efficace et efficient qui tient compte autant des besoins des patients que des réalités et contraintes des employés.

Un point très intéressant lors de cette rencontre : l'expertise d'Urgences-santé est reconnue par ses pairs canadiens et internationaux. Nous avons souvent tendance à nous sous-estimer par rapport à nos collègues des autres provinces, mais le fait de recevoir l'estime et la reconnaissance que ces derniers nous portent, et la fierté de voir le Québec représenté à ce regroupement est fortement encourageant.

Il faut voir le verre à moitié-plein et non à moitié-vidé...

par **André Champagne**
 Directeur des communications, affaires publiques et service à la clientèle



C.P. 3,
Succursale St-Michel
Montréal, Québec H2A 3L9
Présidence : 514 219-1030
Secrétariat : 418 732-0088

6^e CONGRÈS ANNUEL DE L'APPQ

Les 21, 22 et 23 mai derniers se tenait le 6^e congrès annuel de l'Association professionnelle des paramédics du Québec. Au cours de ce congrès, paramédics, instructeurs et gestionnaires se sont côtoyés pour entendre des présentations de la part de leurs collègues paramédics et aussi de la part de leurs partenaires les infirmières, infirmiers et médecins d'urgence. La variété des sujets variés a permis de rejoindre l'ensemble des paramédics, tant en milieu urbain que rural.

Le congrès est aussi le moment choisi par l'Association pour la tenue de son assemblée générale et, à cette occasion, la présidente a présenté un bilan des activités de l'Association.

Par ailleurs, malgré la création imminente du registre national, le statut des paramédics demeure à développer et la mise sur pied d'un ordre professionnel est toujours notre objectif principal. Pour le réaliser, la cohésion doit guider nos actions :



Les activités à souligner pour l'année 2007-2008 s'articulent autour de la poursuite de représentations au sein du groupe de travail interdisciplinaire sur les soins préhospitaliers d'urgence requis et de la Table des directeurs médicaux, en plus de la poursuite de notre mission auprès de l'Office des professions du Québec.

il est essentiel que nous bâtissons des relations à l'intérieur même de notre profession. En nous engageant et en adhérant à l'APPQ, nous partageons notre expertise afin de nous permettre de nous exprimer au nom des paramédics et de la population quant au développement du niveau de soins à prodiguer à nos patients.

De nombreux exposants étaient aussi présents pour nous présenter leurs services et encourager notre association. Nous tenons à souligner la participation d'Urgences-santé comme commanditaire à plusieurs égards.



Votre conseil d'administration

Précautions à prendre

Attention à la chaleur



Avec l'arrivée de la période estivale, nous souhaitons vous rappeler **quelques conseils afin de diminuer les risques liés à l'exposition à la chaleur.**

Précautions à prendre

- Boire avant d'avoir soif, soit 1 verre d'eau aux 20 minutes;
- Rechercher les endroits climatisés ou à l'ombre;
- Faire preuve de vigilance pour soi et ses collègues;
- Manger légèrement;
- Penser à s'hydrater davantage lorsque vous portez votre VPI.

Précautions spécifiques pour notre personnel sur la route :

Utiliser au besoin l'air climatisé des véhicules ambulanciers, des salles d'urgence des hôpitaux et les locaux climatisés des centres opérationnels.

Faire le remplissage de votre bouteille d'eau régulièrement.

Pour notre personnel qui travaille dans les C.O.

Se déplacer au besoin vers les locaux climatisés : cafétéria, aire de rassemblement (10-86).

Boire beaucoup d'eau en utilisant les robinets d'eau avec système de refroidissement.



Superviseurs, particulièrement lors des interventions
10-90, 10-91, 10-92 ou 10-93 :

Assurez-vous que les équipes puissent se rafraîchir régulièrement soit à bord de leur ambulance, du PCM ou tout autre véhicule climatisé des services d'urgence présents sur place.

Assurez-vous qu'il y ait un approvisionnement régulier en eau pour ces équipes.

Signes et symptômes d'un coup de chaleur

- Crampes musculaires
- Frissons
- Vertiges
- Maux de tête
- Peau rouge et sèche



Définition de chaleurs accablantes

La Direction de la Santé publique de Montréal définit une période de chaleurs accablantes comme étant une période où une vague de chaleur perdure **3 jours ou plus** avec :

- Une température minimum, égale ou plus de 20 °C, et
 - Une température maximum de 33 °C ou plus
- ou
- 2 nuits consécutives avec une température minimum de 25 °C ou plus.


À QUOI SERT LE RAPPORT D'ACCIDENT ?

En tant que conducteur de véhicule, vous avez certaines obligations, lesquelles sont définies par le Code de la sécurité routière. L'une de ces obligations consiste à fournir, lors d'une collision, les informations suivantes: votre nom, votre adresse, votre numéro de permis de conduire, votre preuve d'assurance ainsi que le nom et les coordonnées du propriétaire du véhicule. Ceci est également le cas lors d'une collision avec un animal domestique ou tout type d'objet.

Passer outre à cette obligation peut vous valoir une contravention de 200 \$ à 300 \$. Si en plus, en tant que conducteur, vous quittez les lieux sans faire l'échange d'information et que vous omettez de vous rendre dans un poste de police pour y préparer un rapport de police, votre action sera considérée comme un délit de fuite et vous serez passible d'une contravention de 600 \$ à 2 000 \$, en plus de récolter neuf points d'inaptitude. Des accusations au criminel pourraient aussi être portées contre vous.

Carte des coordonnées

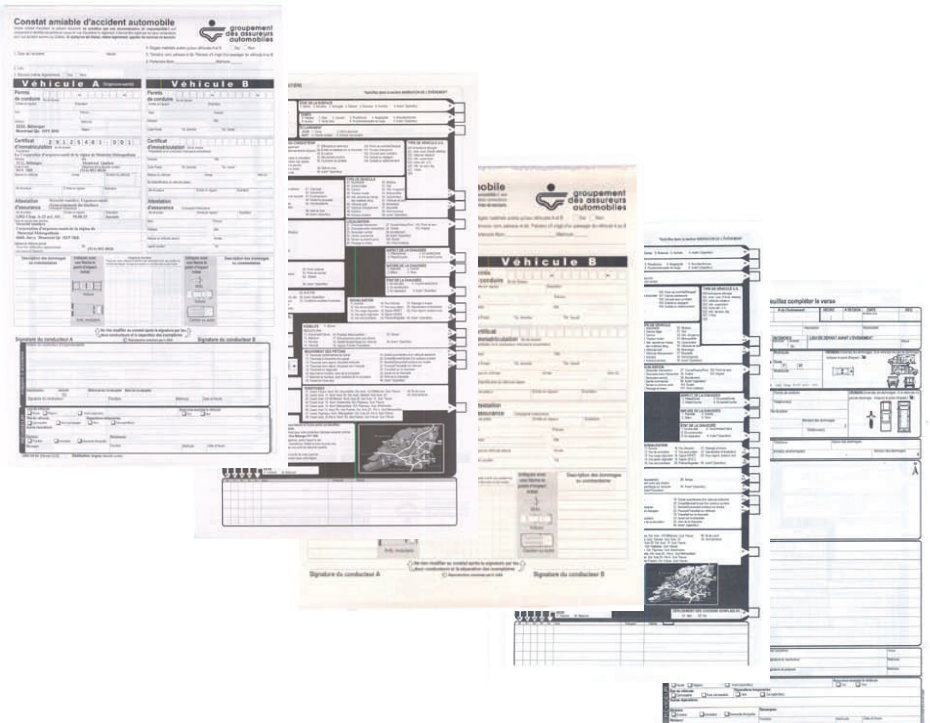
Pour éviter ces désagréments, voici la procédure à respecter: dans le cas où **vous vous déplacez pour un appel ou que le propriétaire du véhicule qui vient d'être endommagé n'est pas sur place**, complétez une carte des coordonnées : vos obligations de base seront ainsi remplies.

Date de l'accident : ____ - ____ - ____	Heure : _____	Urgences-santé Québec  SÉCURITÉ ROUTIÈRE
Numéro (U.-S.) véhicule ambulancier : _____		
Matricule du conducteur du véhicule : _____		Vous venez d'être impliqué dans un accident avec un véhicule d'Urgences-santé qui était en urgence. Tel que stipulé par le Code de sécurité routière, nous vous suggérons de vous rendre au poste de police le plus près des lieux de l'accident et présenter cette carte contenant, au verso, toutes les informations pertinentes complétées par le technicien ambulancier.
Lieu de l'accident : _____		
Centre opérationnel <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest <input type="checkbox"/> Nord		
SIGNATURE : _____		
Compagnie d'assurance : Urgences-santé (Gouv. du Québec)		Sécurité routière d'Urgence-santé :
Numéro de la police d'assurance : LRQ CHAP. A-25		6660, Jarry Est St-Léonard (Québec) H1P 3K8
		Téléphone : (514) 852-8826 Télécopieur : (514) 852-8814

Une fois votre déplacement d'urgence terminé, vous devrez vous rendre à un poste de police pour rédiger un rapport de police et obtenir un numéro d'événement. Finalement, vous devrez remplir le rapport d'accident interne et le remettre au supérieur immédiat en devoir. C'est ce rapport d'accident qui permettra d'assurer l'indemnisation de tous.

Dans le cas où la collision survient alors que **vous n'êtes pas en déplacement pour un appel et que le conducteur ou le propriétaire de l'autre véhicule est sur les lieux**, vous devez compléter le constat à l'amiable fourni par Urgences-santé. La première page doit être remise au conducteur ou au propriétaire de l'autre véhicule et le reste du rapport doit être acheminé au superviseur immédiat en devoir.

Constat amiable d'accident automobile



Enfin, n'hésitez pas à compléter un rapport d'accident même si vous n'êtes pas certain d'être entré en collision avec l'autre véhicule. Cela évitera de nombreuses recherches ultérieures si jamais une réclamation venait à être faite.

Bonne route!

ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES

GRUPE D'INTERVENTION MÉDICALE TACTIQUE (GIMT)

Les 2 et 3 mai 2008 avait lieu le premier symposium Tactical Paramedics à Ottawa. Cette rencontre, sous l'égide du EMS Chief of Canada (EMSCC), a permis aux gestionnaires des opérations spécialisées et aux équipes spécialisées du Canada de faire le point sur le concept des équipes médicales tactiques.

L'objectif principal était d'identifier les meilleures pratiques pour ces équipes. Les discussions ont porté sur la revue des compétences pour les membres de ces équipes en lien avec les standards canadiens, sur les procédures d'opération, sur les critères de sélection et sur les équipements de protection requis.



Les participants présents à cette première rencontre officielle provenaient des cinq premières villes à offrir le service au Canada soit Toronto, Edmonton, Calgary, Ottawa et Montréal. La Corporation d'urgences-santé était représentée par Sylvie Beaudoin, chef de division adjoint, Opérations spécialisées et Mike Harding, superviseur des équipes spécialisées.

Des représentants des autres villes qui ont récemment formé des équipes ou qui souhaitent en former soit York, Peel, Saskatoon, Hasting, Sherbrooke, Niagara Regional et Québec étaient aussi présents, de même que les membres de la GRC et des Forces Armées canadiennes (régulières et forces spéciales).

ARRIMAGE AVEC LE SPVM

Près de 20 ans après les incidents survenus à l'École Polytechnique, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a fait un exercice de tireur actif à l'Université de Montréal, le 20 mai dernier. Le scénario est malheureusement trop connu : une personne armée entre dans un établissement et tire sur les gens, blessant certains d'entre eux et en tuant d'autres.

L'objectif de l'exercice était de permettre aux policiers des postes de quartier qui ont été formés à ces tactiques au cours de la dernière année de mettre en pratique leurs connaissances. Les équipes spécialisées d'Urgences-santé ont participé à de nombreux exercices de tireurs actifs au cours des derniers mois. L'exercice du 20 mai, a également permis un arrimage des équipes spécialisées de paramédics avec celles du SPVM. Les gestionnaires d'Urgences-santé ont également profité de cet événement pour pratiquer le volet logistique des interventions.



PATROUILLES À VÉLO

Les patrouilles à vélo reprendront bientôt leur service. Leur période d'activité est du 22 juin au 2 septembre.

URGENCES-SANTÉ RÉCIPiendaIRE D'UN PRIX INNOVATION DE L'ASSTAS



Le 30 avril dernier, lors du congrès de l'ASSTAS à Québec, la Corporation d'urgences-santé se voyait décerner un prix du jury en matière d'innovation en santé-sécurité au travail.



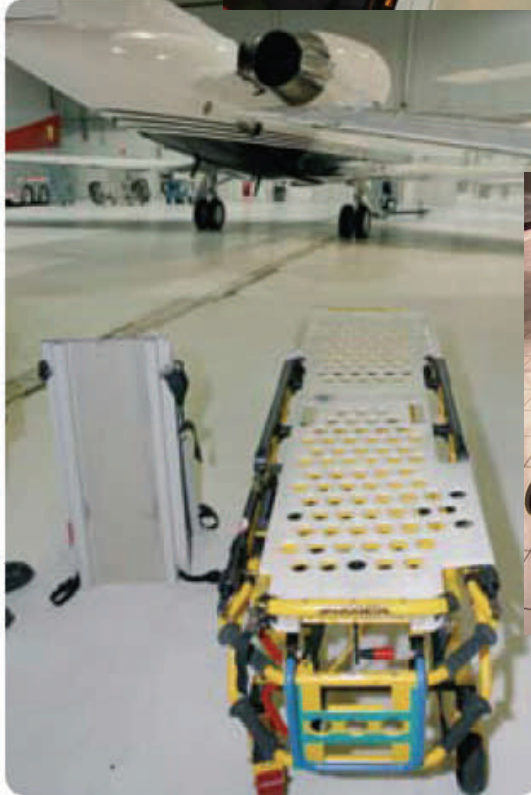
Dans le cadre de la 5^e édition du concours Pleins feux sur l'innovation, Urgences-santé a remporté un prix dans la catégorie **Solution à un problème**.

Annuellement, Urgences-santé effectue environ 1400 embarquements et débarquements de patients entre les avions-ambulances ou hélicoptères-ambulances et les véhicules ambulanciers. Or, ces évacuations aéromédicales comportent des risques pour la santé et la sécurité des paramédics. Soucieuse de respecter les PDSB (Principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires), une équipe de soutien technique a développé des méthodes de travail sécuritaires pour chaque type d'aéronef (différents modèles

Elle a aussi analysé les équipements disponibles pour les interventions et les a modifiés selon ses besoins. Appliquées à Montréal depuis quatre ans, les procédures seront exportées sous peu à l'ensemble de la province. Un document de formation abondamment illustré est en préparation.

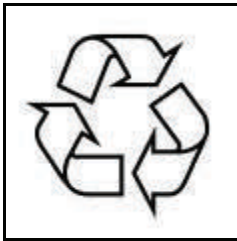
Il exposera les procédures d'embarquement et de débarquement à respecter et les équipements à utiliser (civières, brancards, glissières). La formation abordera aussi les risques et les règles de sécurité liés au travail à proximité des aéronefs.

Source: ASSTAS, *Les prix du jury 2008*



LES NOUVELLES VERTES

Comme nous vous l'avions mentionné dans notre numéro de décembre 2007/janvier 2008, un comité de développement durable regroupant l'ensemble des directions a été créé pour répondre aux questionnements de plusieurs d'entre nous sur les moyens mis à notre disposition en milieu de travail pour contribuer à préserver notre environnement.



Le mandat du comité étant de concerter les actions entreprises par chacune des directions, les actions écologiques de ces dernières ont été répertoriées. On compte notamment, en ce qui concerne les initiatives du **centre administratif**, la récupération de matériaux comme le papier, le plastique, le verre, le métal, les canettes, les piles et les cartouches d'encre. Veuillez également noter que le stationnement des vélos est maintenant disponible gratuitement au centre administratif. Cette initia-

tive contribue à encourager les employés à garder une bonne condition physique et donne un bon exemple de sensibilisation à un environnement plus sain. De plus, les produits nettoyants utilisés au centre administratif sont désormais certifiés par le PCE (Programme choix environnemental), un programme d'Environnement Canada. Les produits sont biodégradables afin de réduire les impacts sur l'environnement et la santé des utilisateurs et ont des emballages recyclables. Finalement, le mobilier acheté récemment pour le 3^e étage et le 4^e étages est certifié LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et son emballage est entièrement composé de matières recyclables.

Pour le personnel des **centres opérationnels**, les actions entreprises concernent l'entretien des chiffons souillés, la récupération des contenants en plastique (dont les bidons d'huile), la récupération des boîtes de carton, les filtres à huile, les huiles usées, les produits chimiques, les pneus, les métaux, les batteries de véhicules et la récupération des pièces usagées des véhicules ambulanciers ayant terminé leur service. Aussi, les chauffe-eau au gaz ont été changés pour des chauffe-eau élec-

triques pour réduire les émanations de gaz de combustion et les mécaniciens ont suivi une formation visant l'apprentissage de techniques à utiliser pour réduire les émanations reliées aux halocarbures*. Également, des mesures ont été prises pour réduire la consommation d'eau potable et d'énergie pour le lavage des ambulances en réduisant la fréquence des lavages, la température de l'eau ainsi que le débit de l'eau. La consommation de gaz pour le chauffage des garages a, quant à elle, été diminuée grâce à l'ajout de thermostats et à la segmentation des aires chauffées. Finalement, la consommation d'électricité pour l'éclairage a été diminuée en installant des minuteries programmables.

Cette première étape étant franchie, le comité vous proposera sous peu de nouvelles initiatives afin d'améliorer l'utilisation de nos ressources. D'ici là, nous vous demandons votre participation aux programmes de recyclage actuellement disponibles dans votre milieu de travail, car c'est avec la volonté de tous qu'Urgences-santé pourra réussir le virage environnemental.

Les trucs écolos:

- Servez-vous de votre tasse réutilisable lors de votre pause-café.
- Imprimez vos documents en mode recto-verso. Si vous éprouvez des problèmes à le faire, vous pouvez téléphoner au service aux usagers.
- Fermez les lumières à votre départ du bureau.

* Les halocarbures sont des substances chimiques composées entre autres d'halogène (brome, chlore et/ou fluor) et de carbone. Ils sont utilisés comme réfrigérants dans les systèmes de climatisation et de réfrigération, comme agents extincteurs dans les systèmes d'extinction d'incendies, et comme agents gonflants pour la fabrication des mousses. On les emploie aussi comme solvants. Les halocarbures posent un double problème environnemental. Premièrement, la plupart d'entre eux contribuent à l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique. Deuxièmement, ce sont des gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques.

HISTOIRES VRAIES

Il n'est pas toujours évident pour un paramédic, lorsqu'il arrive sur les lieux d'une intervention, de laisser sa tête dominer, particulièrement lorsqu'il intervient auprès d'êtres chers. Cependant, les deux histoires qui suivent laissent transparaître le professionnalisme à toute épreuve des gens qui interviennent dans des situations d'urgence. Chaque jour, ils vivent à des degrés différents, des situations problématiques, et ce, en situation de stress parfois intense. Nous tenons donc à souligner le courage et la persévérance quotidienne dont fait preuve le personnel paramédical d'Urgences-santé.

Toujours en service

Un soir d'hiver, un paramédic qui n'est pas en service reçoit un téléphone de son fils. Ce dernier lui dit qu'il vient d'avoir un accident de voiture et qu'il est pris au milieu de la route. L'homme est très inquiet pour son enfant, mais il se rend rapidement sur les lieux de l'accident en gardant son sang-froid.

La voiture est toujours au milieu de la route et les différentes ressources, policiers et paramédics ne sont pas encore là. Le paramédic applique alors les premiers soins à son fils, qui n'est que légèrement blessé, et le sort de la voiture en attendant que les secours arrivent.

Cet événement illustre bien les situations auxquelles les paramédics peuvent être amenés à faire face, devant faire passer l'aspect professionnel avant le personnel pour effectuer une intervention réussie.

Professionalisme avant tout

En février dernier, un paramédic est en service durant la nuit. Il reçoit un appel : deux voitures sont impliquées dans une collision frontale. Arrivés sur la scène de l'accident, les paramédics se dirigent vers l'une des voitures et découvrent un homme, le conducteur, qui est légèrement blessé, et sa femme, qui est coincée et inconsciente. Les paramédics s'occupent d'abord de sortir l'homme qui est conscient, le traitent, et comme la femme est coincée, ils appellent les pompiers en renfort pour pouvoir la dégager.

Soudain, l'un des paramédics entend une voix venant de la seconde voiture: « Papa, viens m'aider! ». Les passagers s'avèrent être sa fille et le copain de cette dernière. La fille est en état de choc psychologique, mais n'a aucune blessure physique. Cependant, le garçon a des blessures majeures aux jambes et au bassin. Les paramédics sont restés une heure et demie sur place, car les secours d'incendie n'arrivaient pas.

Cette autre situation est un bon exemple des dilemmes auxquels peuvent être confrontés les paramédics. Même dans le cas où il était émotionnellement impliqué, cet homme a su faire face à la situation et assurer des soins aux personnes qui en avaient besoin en priorité.

Dans le processus de services d'urgence, les paramédics sont souvent confrontés à des difficultés émotives et situationnelles de taille. Ils effectuent malgré tout un travail de qualité et en éprouvent un sentiment du devoir accompli.



BONNE RETRAITE !

Nous tenons à mentionner le départ à la retraite de monsieur **Denis Demers**, paramédic. Ses anciens collègues ont souligné ses 25 années de service lors d'un dîner au Centre opérationnel Est. Les invités étaient non seulement des employés et des retraités d'Urgences-santé, mais également d'anciens collègues d'autres régions qui ont tenu à venir le saluer. La fête fut très réussie et monsieur Demers a reçu de nombreux présents.

5^E ÉDITION DU TOURNOI DE HOCKEY DES PARAMÉDICS DU QUÉBEC



Nous tenons à féliciter les paramédics d'Urgences-santé qui ont participé à la 5^e édition du tournoi des paramédics du Québec les 4, 5, et 6 avril derniers. Cet événement a permis à nos employés de fraterniser avec les paramédics des autres régions du Québec.

Résultats:

- défaite contre SPLL 7-4 (champion participation)
- défaite contre Saguenay 7-5
- victoire contre Outaouais 7-6

LE COMITÉ LOCAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le comité de santé et de sécurité du travail pour les ateliers mécaniques et de la recyclathèque siège depuis maintenant deux ans et a dressé un bilan des réalisations en prévention dans ce service en 2006 et 2007.

Depuis l'arrivée de Michel Quenneville à la Gestion du parc de véhicules et équipements, l'organisation du travail s'apparente plus à ce que nous retrouvons dans les ateliers mécaniques comparables.

Les améliorations apportées se sont faites sous différentes formes dont: **l'acquisition d'équipements comportant de meilleures caractéristiques de sécurité**, un **meilleur aménagement de l'environnement de travail** (exemple: élimination des entrepôts insalubres et amélioration de l'éclairage), une **amélioration des outils facilitateurs** (exemple: développement d'un treuil spécial pour l'embarquement des VA en panne sur les vérins pour les trois centres opérationnels), des **équipements de protection**

collectifs et individuels (exemple: semelles antidérapantes et gants anti-vibration), des **comportements de prévention** (exemple: port des équipements de protection individuelle, inspection des équipements et des outils) et en donnant de la **formation aux employés** sur différents sujets (exemple: santé et sécurité au travail, halocarburés).

Le comité de santé et de sécurité des ateliers mécaniques et de la recyclathèque poursuit ses travaux avec des projets d'inspection du milieu de travail, de programme d'entretien préventif d'équipement et de suivi de conformité du SIMDUT pour les différents ateliers. Le principal objectif du comité est de bâtir une culture de prévention dans le service.

Les résultats des travaux de ce comité sont encourageants du point de vue de la motivation des employés et de l'objectif corporatif de réduction de l'absentéisme.

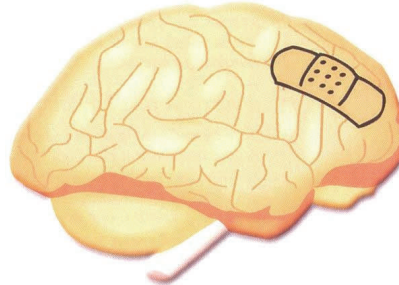
Les membres actuels du comité de santé et de sécurité sont :

- **Patrick Bureau**, mécanicien
- **Robert Clément**, mécanicien
- **Jean-Guy Landry**, préposé à la recyclathèque
- **Louis Longchamp**, chef de secteur mécanique
- **Marcel Sauriol**, mécanicien
- **Michel Turgeon**, chef de secteur mécanique par intérim
- **Sylvain Labonté**, préventionniste
- **Lorraine Aubry**, secrétaire du comité

LES RELATIONNISTES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ



Survivre à un traumatisme crânien? Ça change une vie.



Le 13 mai dernier, les relationnistes auprès de la communauté se sont rendus à l'école secondaire Mont-de-La Salle, à Laval, pour une activité de sensibilisation dans le cadre du lancement de la semaine nationale des traumatismes crâniens.

Cette journée éducative auprès des jeunes de 5^e secondaire s'est faite en collaboration avec l'Association québécoise des traumatisés crâniens, la Fondation Pensez d'Abord Québec, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'Hôpital juif de réadaptation de Laval et la Police de Laval.

La conférence avait pour but de sensibiliser les jeunes aux risques et aux répercussions des traumatismes crâniens, de faire de la prévention à l'approche de l'été, et ce, par des mises en situation, des simulations et des témoignages. Les thèmes abordés étaient le fonctionnement du cerveau, la façon dont survient un traumatisme cranio-cérébral, les séquelles possibles et l'intervention auprès des personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral.

Un sondage auprès des étudiants a été réalisé à la fin de la journée et l'élément qui a été souligné par la plupart des élèves est que ce type de présentation peut faire changer le comportement des jeunes, car cela les touche et les fait réagir.

À venir:

- Paramédic d'un jour—Juin

RAPPELS

Affichage des fermetures de rues sur les écrans défilants

De nombreuses informations utiles à votre travail sont diffusées sur les écrans défilants. Vous y retrouverez notamment les indications concernant les fermetures de rues et les travaux routiers. Veuillez également noter qu'il vous est possible de consulter le tableau complet de toutes les fermetures et travaux sur intranet à l'adresse suivante:

https://intranet/dossiers_publics/bibliothèque

Ajout de courroies sur les civières principales

Depuis le 20 mai dernier, un second ensemble de courroies pour les civières est disponible dans chaque ambulance. Cette mesure a été adoptée pour réduire le temps de déplacement utilisé pour le ravitaillement de courroies au centre opérationnel. Nous espérons que cela aura un impact bénéfique sur la disponibilité sur le terrain et améliorera notre service à la population.

Les courroies sont situées dans le module de soins dans le compartiment identifié «D».

